

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

Le mot du *Président*

Madame, Monsieur,

En début d'année, au nom des élus et agents du Syndicat Département d'Énergie des Côtes d'Armor, je vous souhaitais une année 2025 où nous allions "costarmoriser l'énergie". Ce nouveau terme reposait sur notre envie commune, je le crois, de faire en sorte que la transition énergétique ne se fasse pas sans les territoires, leurs habitants, leurs entreprises et leurs collectivités.

La question énergétique est au cœur de nos sociétés. Comment peut-on encore imaginer une politique énergétique qui ne soit pas concertée avec les citoyens et leurs collectivités, ou qui ne veille pas à ce que ces derniers s'approprient les grands choix énergétiques et en deviennent acteurs, par exemple en maîtrisant leurs consommations ou en s'engageant dans la production locale décarbonée ?

La mobilisation du SDE22 pour cette territorialisation de la réponse aux enjeux énergétiques est totale. En tant que propriétaire pour le compte des communes des réseaux de distribution d'électricité ou de gaz, en tant que maître d'ouvrage de l'éclairage public, en tant qu'installateur de bornes de recharges pour véhicules électriques, en tant que développeur ou investisseur dans la production d'énergies renouvelables ou dans la distribution de gaz naturel véhicules (via la SPLET'Armor ou la SEM Énergies 22 et ses filiales), en tant que porteur d'un programme d'audits énergétiques des bâtiments publics, en tant que mandataire d'un groupement d'achat d'énergies pour 280 millions de kWh etc., le SDE22 a agi en faveur d'un nouvel équilibre énergétique local. Un chiffre pour le démontrer : en 2024, ce sont plus de 40 millions d'euros de travaux que le SDE22 a engagés, montant le plus élevé jamais atteint.

Les 47 membres du Comité Syndical, les 86 agents du SDE22 et les 7 agents de la SEM Énergies 22 portent cette énergie sur les territoires pour faire des Côtes d'Armor un département pionnier dans la relocalisation de la production énergétique et dans l'efficacité énergétique.

Dominique RAMARD

Président du SDE22
Maire de Saint-Juvat

►► *Le SDE22 en bref*

➞ Gouvernance

- ◆ 1 Président et 7 Vice-présidents
- ◆ 47 élus siègent au Comité Syndical
- ◆ 8 groupes de travail thématiques

➞ Fonctionnement au 31 décembre 2024

- ◆ 86 agents au SDE22
- ◆ 7 salariés à la SEM Énergies 22
- ◆ 1 salariée à la SPLET'Armor
- ◆ 56 hommes et 38 femmes
- ◆ 2 apprentis

➞ Budget

- ◆ 56,4M€ de budget
- ◆ 25M€ investis sur les réseaux électriques
- ◆ 2 632 opérations actives en 2024

➞ La concession électrique

- ◆ 12 085 km de réseaux moyenne tension (HTA)
- ◆ 14 452 km de réseaux basse tension (BT)
- ◆ 15 613 transformateurs

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
LES TEMPS FORTS DE 2024	3-4
LES INSTANCES	5
LES TRAVAUX	6-9
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	10-15
LA CONCESSION ÉLECTRIQUE	16
CARTOGRAPHIE	16
LES FINANCES ET LES MOYENS HUMAINS	17-18
LA COMMUNICATION	19

Les *temps forts* de 2024

►► **Avril**

D'importants travaux sur le réseau électrique à Plounévez-Quintin

Élus et techniciens du SDE22 ont visité l'un des chantiers de reconstruction/fiabilisation du réseau électrique, à Plounévez-Quintin, aux côtés des représentants d'Enedis et de l'entreprise Sader. Ces travaux d'ampleur ont fait suite aux dégâts occasionnés par la tempête Ciarán fin 2023. Il s'agit notamment d'utiliser du réseau torsadé plus résilient et d'enfouir les lignes dans les zones boisées, de diminuer les linéaires de réseaux basse tension en redisant les postes de transformation. Pour accompagner ces travaux, le Fonds d'Aide aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACÉ) a déployé des financements supplémentaires.



►► **Mai**

Du sable marin utilisé sur un chantier pilote à Plérin-sur-Mer



Dans le cadre de l'engagement du SDE22 à réduire l'empreinte carbone sur les chantiers de travaux publics, il est envisagé d'utiliser du sable marin en remplacement de celui extrait des carrières pour le garnissage des réseaux souples au fond des tranchées.

Ce sable, extrait du port du Légué, est entreposé sur des plateformes à proximité. Il offre une véritable opportunité pour son utilisation dans les tranchées comme agrégat sans compromettre l'intégrité des réseaux. Bouygues Energies et Services a proposé au SDE22 la mise en place de chantiers pilotes. "Notre engagement envers ces initiatives environnementales visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur nos chantiers reste intact", a commenté Dominique Ramard.

►► **Septembre**

Groupe d'achat d'énergies : un partenariat avec le GHT d'Armor

Le Groupement Hospitalier Territoire (GHT) d'Armor rejoint le groupement d'achat d'énergies coordonné par le SDE22. Cette intégration au 1^{er} janvier 2026 va faire passer le volume d'achat d'électricité pour le SDE22 de 160 GWh à 190 GWh. Le gros volume d'achat apporté par la structure hospitalière aura un impact sur le coût du kWh, ce qui bénéficiera à tous les adhérents au marché du SDE22. Des conditions financières plus intéressantes - de l'ordre de 18% pour l'électricité - ont motivé la décision du GHT : "La connaissance très fine qu'ont les acheteurs du SDE22 sur le sujet complexe de l'achat d'énergie et la transparence sur les décisions d'achat sont de nature à nous rassurer sur notre choix de rejoindre le Groupement d'Achat d'énergies".



►► **Septembre**

Des travaux d'envergure à Lannion



Le SDE22 a réalisé d'importants travaux d'éclairage public sur la Ville de Lannion. Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords du Léguer, le quai de l'Aiguillon s'est doté d'un nouvel éclairage public respectueux de la biodiversité. D'autres actions de modernisation de l'éclairage public ont été menées ou sont à venir place du Marchallac'h, rond-point de Bel Air, rue des Frères Lagadec, avenue de la Résistance et rue de Broglie. Près de 800 foyers "boules" seront également remplacés afin de respecter la réglementation sur les pollutions lumineuses. Par ailleurs, dans le cadre de son Schéma des Mobilités, le SDE22 a proposé l'installation de six nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques à Lannion.

Les *temps forts* de 2024

► Novembre

La dynamique gaz vert en Côtes d'Armor



Le SDE22 a participé aux côtés de GRDF et de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité des Côtes d'Armor (AMF22) à une Rencontre territoriale sur la thématique de la dynamique gaz verts, à Plaintel. La méthanisation en Côtes d'Armor, c'est 38 unités en cogénération électrique et 12 unités en injection de biométhane. L'objectif est d'atteindre 10% de gaz vert dans la consommation de gaz en 2024. Dominique Ramard, Président du SDE22, a présenté les réalisations et les projets du SDE22 et de la SEM Énergies 22 au service de la transition énergétique : construction et exploitation de stations Gaz Naturel Véhicules (GNV), groupement d'achat de gaz pour les collectivités costarmoricaines, projet de méthanisation territoriale à Pluzunet, avec une valorisation énergétique des biodéchets.

► Novembre

Précarité énergétique : une signature de partenariat avec EDF

Dominique Ramard, Président du SDE22 et Frédéric Thébaud, directeur EDF Commerce Ouest, ont signé une convention de partenariat, visant à promouvoir les économies d'énergie et à aider les ménages en difficulté. Cette signature est intervenue à l'occasion de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique. Depuis plusieurs années, le SDE22 contribue financièrement au Fonds de Solidarité Logement (FSL) et souhaite renforcer son rôle dans la lutte contre la précarité énergétique. EDF conduit depuis plus de 30 ans une politique dédiée à ses clients en situation de précarité. L'entreprise s'engage dans des actions volontaires en lien avec les acteurs de la solidarité dans les territoires, comme avec le SDE22. Plusieurs actions de coopération seront menées par le SDE22 et EDF pour les 3 prochaines années.



► Novembre

Un partenariat renforcé avec l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc



Les agents du Pôle Transition et Usages énergétiques du SDE22 ont rencontré les équipes de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc avec l'objectif de poursuivre la dynamique de partenariat entre les équipes des deux structures : Conseillers en Énergie Partagés (CEP) pour l'ALEC et économes de flux, chargés de mission photovoltaïque, achat et management de l'énergie pour le SDE22. Les élus ont rappelé la complémentarité et l'efficacité des structures et évoqué les missions des uns et des autres. "Il s'agit de poser les nouvelles bases de notre partenariat pour intervenir au mieux au service des collectivités pour un patrimoine bâti public économe et durable", ont expliqué Dominique Ramard et Jean-Marc Labbé, présidents des deux structures.

► Décembre

Un poste de rebours gaz inauguré à Lamballe-Armor

Le rebours gaz de Lamballe-Armor a été inauguré par GRTgaz, gestionnaire du réseau de transport de gaz. Dans le cadre du fort développement de la production de gaz renouvelables, issue de la méthanisation, le poste de rebours de Lamballe-Armor est un maillon essentiel de l'adaptation des infrastructures gazières. Le rebours permet d'inverser le sens traditionnel des flux lorsque la production est supérieure à la consommation, et ainsi d'alimenter les territoires voisins par les excédents de biométhane produits localement. Le SDE22 a, de son côté, renforcé le réseau électrique avec l'installation d'un poste de transformation et une extension de réseau, ainsi que le réseau de télécommunications.



Le Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) s'est déroulé du 26 au 28 juin 2024 à Besançon. A cette occasion, les représentants du PEBreizh - Pôle Énergie Bretagne, association regroupant les syndicats d'énergie bretons et Brest Métropole - et Enedis ont signé une convention de partenariat autour du Plan de reconstruction des réseaux électriques post tempête Ciarán. Le PEBreizh et Enedis ont confirmé leur engagement pour améliorer leur résilience aux événements climatiques extrêmes.

Aux côtés de GRDF, le PEBreizh a signé une lettre d'intention qui initie l'émergence d'une filière d'injection sur les nouveaux gaz verts en Bretagne. Objectifs : évaluer les potentiels et les freins au développement de ces filières; identifier et mobiliser les acteurs; contribuer à la réflexion sur l'utilisation des gisements et les usages prioritaires des gaz à l'échelle du territoire.

►► Juin

*Pour des réseaux électriques plus résilients
et des réseaux gaz plus verts*



Les réunions de **Collèges** ► **Le Titour 2024**

►► Juillet

Six rencontres en territoires au menu du Titour 2024



Lors de la réunion du Collège Centre-Ouest-Bretagne, un focus a été fait sur l'éclairage public. Sur la commune de Callac, 239 lanternes ont été rénovées dans le cadre du Fonds Vert avec des résultats rapides : gain en efficacité de l'éclairage, sécurité des usagers améliorée, coûts de maintenance des installations diminués, installations rénovées moins énergivores.



Du 9 au 18 juillet 2024, le SDE22 a organisé six rencontres en territoire à destination des élus et agents des 348 communes du département.

Elles se sont déroulées à Broons (Collège de Dinan), Saint-Jacut-du-Mené (Collège Centre-Bretagne), Plounévez-Moëdec (Collège Trégor-Goëlo), Le Fœil (Collège de Saint-Brieuc), Callac (Collège Centre-Ouest-Bretagne) et Châtaudren-Plouagat (Collège de Guingamp).

Ces rencontres - baptisées Titour 2024 - ont débuté par des visites de chantier. L'objectif était de faire découvrir les métiers et les domaines d'intervention du SDE22.

Dominique Ramard, Président du SDE22, accompagné des Vice-Présidents, a détaillé le bilan d'activité et les perspectives du Syndicat.

A l'occasion de ce Titour 2024, chaque commune représentée a reçu le Classeur des Missions et Interventions du SDE22. Cet outil au service des élus et des agents des collectivités présente pour chaque projet :

- l'accompagnement proposé par le SDE22
- les interlocuteurs privilégiés
- les modalités financières associées

Les communes ont également reçu deux bilans personnalisés : le bilan 2023 de leur concession électrique et le bilan 2023 de leur parc d'éclairage public.

Les travaux

Renouvellement des marchés



Le SDE22 a renouvelé en 2024 le marché des travaux neufs et de maintenance de l'éclairage public (EP).
Ces 2 marchés sont opérationnels depuis le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 4 ans.

➤ Les travaux neufs

➤ Caractéristiques du nouveau marché :

- ➔ intégration des futures évolutions informatiques du Syndicat (Plan Corps de Rue Simplifié - PCRS, nouveau logiciel de gestion des affaires, Système d'Information Géographique - SIG)
- ➔ refonte complète du bordereau de prix et des pièces techniques du marché
- ➔ simplification des procédures
- ➔ nombre de lots financiers plus importants - pour un total moyen de 50 M€/an afin de répondre aux programmes post tempête Ciarán et à l'adaptation au changement climatique
- ➔ 50 lots contre 44 sur le précédent marché.

➤ Attribution :

Les 11 entreprises attributaires du marché sur 2024 -2028 (marchés signés le 6 décembre et notifiés le 12 décembre) sont les suivantes :

ALLEZ - Lamballe ➔ **7 lots**
BOUYGUES - Trégueux ➔ **8 lots**
CEGELEC - Lannion ➔ **5 lots**
ERS - Taden ➔ **3 lots**
INEO - Ploumagoar ➔ **3 lots**
LE DU - Chateaulaudren-Plouagat ➔ **8 lots**
RESO - Baud ➔ **2 lots**
SADER - Loudéac ➔ **4 lots**
STE - Taden ➔ **6 lots**
STURNO - Avranches ➔ **2 lots**
TPES - St Jean Kerdaniel ➔ **2 lots**

Total :
50 lots
financiers
(environ 1M€
chacun)

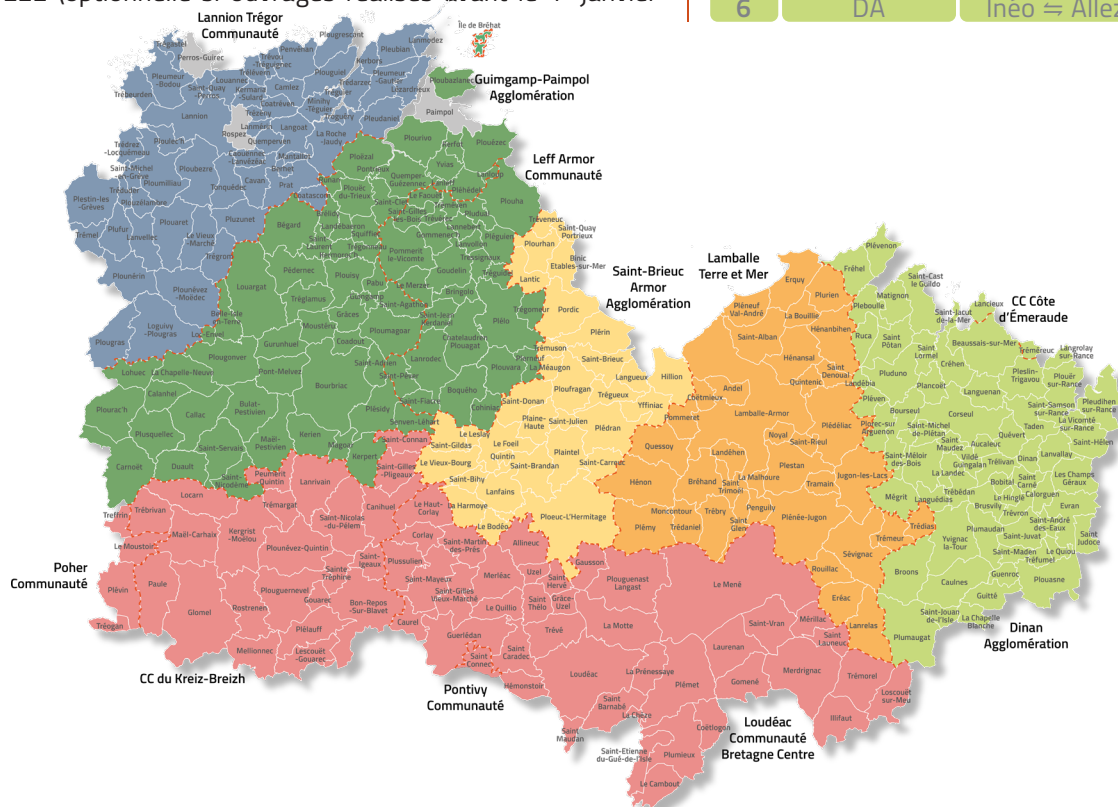
➤ La maintenance de l'éclairage public

➤ Caractéristiques du nouveau marché :

- ➔ révision des découpages des lots géographiques (meilleure cohérence avec les secteurs du SDE22)
- ➔ fusion des lots éclairage public et installations sportives
- ➔ internalisation des mises à jour cartographiques (réduction des délais de mise à jour de 2 ans à 3 mois)
- ➔ intégration de la maintenance des éclairages autonomes posés par le SDE22 (optionnelle si ouvrages réalisés avant le 1^{er} janvier 2025)

➤ Attribution :

n°lot	EPCI	Entreprises attributaires	nbre de foyers
1	LTC	Citéos	25 250
2	GPA - LAC	Le Du ⇄ Inéo	19 760
3	CCKB - LCBC	Bouygues	17 960
4	SBAA	Allez	23 980
5	LTM	Citéos	15 440
6	DA	Inéo ⇄ Allez	23 540





➔ Répartition par Collège

Trégor Goëlo

Effacements	790 734€
Extensions	727 343€
Renforcements	5 932 396€
Éclairage public	2 355 327€
ICE	645 802€
Gaz	10 746€
TOTAL	10 462 348€

Guingamp

Effacements	555 275€
Extensions	523 559€
Renforcements	2 272 036€
Éclairage public	1 875 365€
ICE	398 569€
TOTAL	5 624 804€

Centre Ouest Bretagne

Effacements	296 631€
Extensions	130 046€
Renforcements	2 921 311€
Éclairage public	848 740€
ICE	119 773€
TOTAL	4 316 501€

Centre Bretagne

Effacements	251 953€
Extensions	176 136€
Renforcements	958 193€
Éclairage public	8552 72€
ICE	147 433€
TOTAL	2 388 987€

Dinan

Effacements	719 272€
Extensions	1 297 273€
Renforcements	3 880 519€
Éclairage public	1 982 950€
ICE	402 674€
TOTAL	8 276 688€

Les travaux

Les réseaux

2 632 opérations
39 039 818€ de travaux

Saint-Brieuc

Effacements	800 727€
Extensions	806 709€
Renforcements	2 204 518€
Éclairage public	3 654 315€
ICE	465 713€
Gaz	38 508€
TOTAL	7 970 490€

ICE = Infrastructures de Communication Électronique

➔ Une année record

2024 est une année record en termes de volumétries avec plus de 55 M€ d'opérations engagées et plus de 10 M€ d'engagement sur les travaux d'investissement par rapport à 2023.

Cette hausse s'explique par des recettes supplémentaires et spécifiques. En effet, suite à la tempête Ciarán en novembre 2023, le SDE22 a obtenu une enveloppe nationale exceptionnelle du Fonds d'Aide aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACÉ) de 4 M€ générant plus de 5 M€ de travaux HT à engager pour reconstruire et adapter les réseaux électriques au changement climatique.

Les actions du SDE22 sont réalisées en coordination avec le Plan Pluriannuel d'Investissement d'Enedis (Reconstruction Bretagne) dédié à l'adaptation aux enjeux climatiques décidé fin 2024 (près de 220 M€ à l'échelle de la Bretagne sur 5 ans), et qui concerne essentiellement les réseaux moyenne tension (HTA).



➔ Plan post tempête

Le SDE22 a lancé en 2024 un plan pluriannuel ambitieux sur 5 ans de fiabilisation des réseaux les moins résilients aux intempéries. Cela représente 6 M€ de travaux supplémentaires (hors investissement moyen annuel) pour l'année 2024.

Ce plan concerne 76 collectivités et permet la rénovation de 67 km de réseau basse tension principalement en fils nus, en zones boisées ou inaccessibles.

Il sera mené en coordination avec Enedis, qui intervient de son côté sur le réseau moyenne tension (HTA).

L'ambition du SDE22

Diminuer de manière significative les secteurs de fragilité des réseaux se situant en zone boisée, en zone privée et en zone difficile d'accès et renouveler la technologie obsolète et peu résiliente (fils nus).





614 chantiers neufs

2 743 foyers rénovés

680 foyers créés

5011 dépannages

14.55 M€ investis en 2024

➔ Bilan 2024

L'année 2024 a été marquée par une activité en forte hausse boostée par le Fonds Vert avec 400 000 € d'aides obtenues au bénéfice des communes, ce qui a permis de rénover plus de 2 500 points lumineux. A l'occasion de ces travaux, le SDE22 a systématiquement installé des luminaires de température de couleur inférieure à 2 700 kelvin plus adaptée à la biodiversité.

Le premier semestre de l'année a vu la poursuite des réparations des dégâts occasionnés par la tempête Ciarán en novembre 2023.

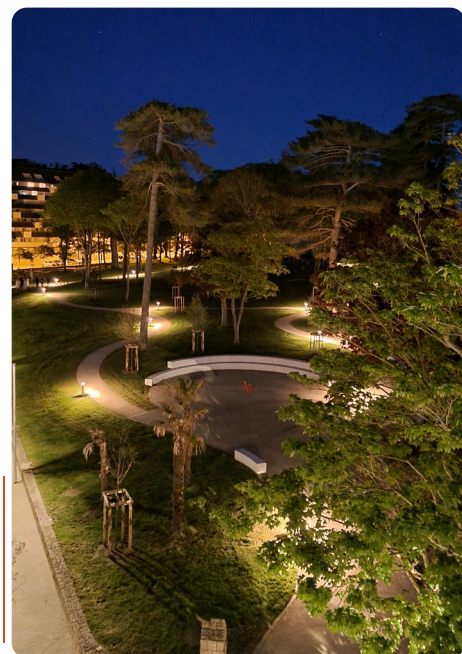
Par ailleurs, le SDE22 a obtenu 2 dotations auprès de l'État (Fonds exceptionnel + DSEC dommages des collectivités) pour un montant total de 158 331 € qui concerne 148 installations réparties sur 58 communes pour un montant de 197 000 € HT (236 400 € TTC de travaux). Ces aides viendront en déduction de la part restant à charge des collectivités.

➔ Nouveautés

Le SDE22 développe des schémas d'investissement sur la base des bilans du patrimoine d'éclairage public (EP) des territoires. 2024 a vu l'évolution de la fiche bilan annuelle EP à destination des collectivités regroupant des informations :

- ➔ sur le patrimoine du parc
- ➔ sur la consommation
- ➔ sur les investissements réalisés.

Le SDE22 travaille sur la mise à disposition de schémas de rénovation reposant sur l'établissement de cartographies permettant aux collectivités de mieux connaître leur parc et d'envisager des investissements pertinents selon leurs axes prioritaires choisis (âge des ouvrages, consommation énergétique, respect de l'environnement...).



Les sinistres



Dans le cadre de la gestion et du suivi des dommages causés aux installations d'éclairage suite à des vols, dégradations ou accidents, le SDE22 a géré en 2024 :

- ➔ 70 dossiers "accident" dont l'auteur des faits a été identifié.
- ➔ 52 dossiers ont été pris en charge par les assurances des tiers.
- ➔ 18 dossiers ont été traités en direct : le montant financier des travaux à réaliser a été pris en charge par l'auteur des faits.

En 2024, 5 vols de câbles en cuivre sont à déplorer sur les communes d'Aucalec (2), Plouasne, Ploumagoar (2) et Saint-Agathon. Le montant du préjudice s'élève à la somme de 49 275 € HT.

Développement des Schémas biodiversité

En 2024, le SDE22 a signé une extension de la charte Éclairage Public et Biodiversité à l'échelle de l'EPCI Lamballe Terre et Mer, comprenant une analyse croisée des données d'éclairage public et de la biodiversité et un accompagnement personnalisé des communes pour mettre en place un éclairage sobre et respectueux de son environnement.

Lum'ACTEE

Le SDE22 a candidaté fin 2024 au nouveau programme d'aide Lum'ACTEE porté par la FNCCR afin de développer une offre de service d'éclairage connecté et d'effectuer des mesures avant /après par des prises de vue par drone.



3,4 M€ de travaux en 2024

La mise en œuvre de la convention Pintat sur la coordination des effacements de réseaux avec Orange est effective depuis le 1^{er} janvier 2024. Cette convention permet de mieux organiser les interventions SDE22/Orange (programmations, délais, flux financiers, méthodologie...) et ouvre la possibilité au SDE22 de devenir propriétaire des infrastructures de communication électronique construites en souterrain.

Le SDE22 a réalisé sur 2024 un premier test de propriété sur un chantier d'effacement à Plérin rue des Roseliers.

Ce nouveau positionnement du SDE22 intervient dans un contexte de dépose (commissionnement) à terme du réseau cuivre d'Orange pour 2030.

Les services du SDE22 ont aussi effectué un travail préparatoire d'inventaire sur la propriété des ouvrages de communication électronique qui va permettre d'intégrer progressivement des ouvrages réalisés, utilisés par les opérateurs mais n'appartenant pas à Orange.

En 2025, 20% des linéaires d'effacements entreront dans la propriété du SDE22 et une démarche de revendication de propriétés ICE des ZAC (zone d'aménagement concerté), ZA (zone d'activité) et PA (parc d'activité) (14 opérations identifiées dans un premier temps) sera menée, ce qui nécessitera des moyens humains et matériels.



La concession gaz

➔ *Négociation du contrat de concession gaz avec GRDF*

Un nouveau modèle de contrat de concession gaz a été négocié entre la FNCCR, France Urbaine et GRDF en 2022. Il porte des avancées avec une gouvernance plus équilibrée entre le concédant et le concessionnaire avec l'établissement d'un diagnostic partagé, un plan d'investissements et des indicateurs de performance soumis à pénalités financières. Une dizaine de réunions entre GRDF et le SDE22 ont eu lieu sur l'intégration des communes dans le nouveau modèle, le diagnostic de la concession et les trajectoires d'investissements. Une signature est prévue en 2025.

►► Décembre

Le SDE22 et la Ville de Quintin renouvellent leur confiance à GRDF



Le SDE22, GRDF et la Ville de Quintin ont renouvelé, jusqu'en 2050, le contrat de concession qui lie le SDE22, propriétaire des réseaux de gaz, et GRDF pour la distribution publique du gaz sur la commune. Ce contrat intègre un programme ambitieux de modernisation du réseau, qui s'étend aujourd'hui sur 16 km et dessert près de 540 foyers sur la commune. La concession gaz doit réglementairement être poursuivie avec GRDF, qui a assuré la construction, l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau gaz sur la commune, depuis 1995. Les trois partenaires poursuivent leurs engagements pour accompagner l'essor des gaz renouvelables, le développement de la mobilité durable et la décarbonation des usages.



129 adhérents pour le gaz

14 710 PDL

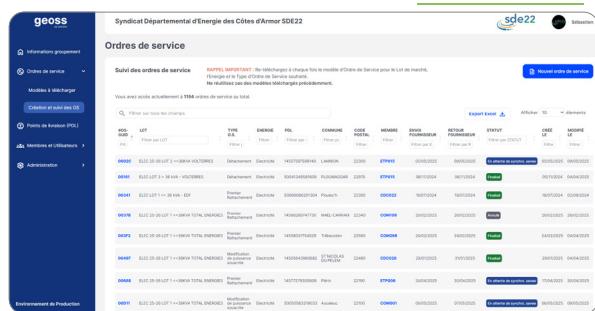
914 OS traités

420 adhérents pour l'électricité

468 utilisateurs actifs sur savee

275 comptes actifs sur GEOSS

➔ La plateforme **GEOSS** en service



En février, un nouveau module accessible depuis la plateforme de gestion de l'énergie "savee" est entré en service. GEOSS (Gestion Externalisée des Ordres de Service pour "savee") est désormais le principal point d'accès pour les marchés du groupement d'achat d'énergie. Il permet de saisir et suivre les Ordres de Service (en cas de détachement ou de rattachement de site, de changement de puissance...). L'ensemble des pièces de marchés ainsi que toutes les actualités en lien avec les marchés (lettres d'information, webinaires...) y sont aussi stockées. Une "calculatrice" a aussi été mise à disposition pour réaliser des simulations de prix pour un site, en tenant compte des prix du marché du SDE22, des autres composantes du TURPE⁽¹⁾ et des taxes en vigueur.

MEMO

Le SDE22 a choisi la solution "savee" de la société advizeo pour accompagner les membres du groupement d'achat d'énergie. Les communes et les établissements publics peuvent ainsi gérer leur patrimoine et suivre au quotidien leurs consommations ainsi que la performance énergétique de leurs bâtiments.

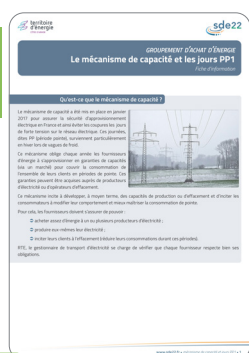
➔ Mise à disposition des **diplômes énergies renouvelables (ENR)** aux membres du lot de fourniture d'électricité **"Haute Valeur Environnementale"**

Dans le cadre des marchés d'électricité en cours, certains membres participent au lot Haute Valeur Environnementale (HVE) avec le fournisseur VOLTERRES qui vise à suivre, tracer et développer les énergies renouvelables sur le territoire.

Grâce à cette participation, le fournisseur propose, grâce à ses outils, un rapport annuel qui retrace la provenance, le type, la localisation des ENR tracées, la réduction d'émissions de CO₂ ainsi que la fourniture de diplômes qui attestent de la provenance renouvelable de l'électricité consommée. Tous les membres participant à ce lot HVE ont ainsi pu communiquer sur leurs actions.



➔ Publication d'une **fiche d'information sur les jours PP1**



Dans le cadre du mécanisme de capacité mis en place pour assurer la sécurité d'approvisionnement électrique les jours de forte tension sur le réseau électrique, le SDE22 a rédigé une fiche d'information à destination de ses membres pour expliquer le principe de ce dispositif et inciter les consommateurs à modifier leur comportement et mieux maîtriser la consommation de pointe.

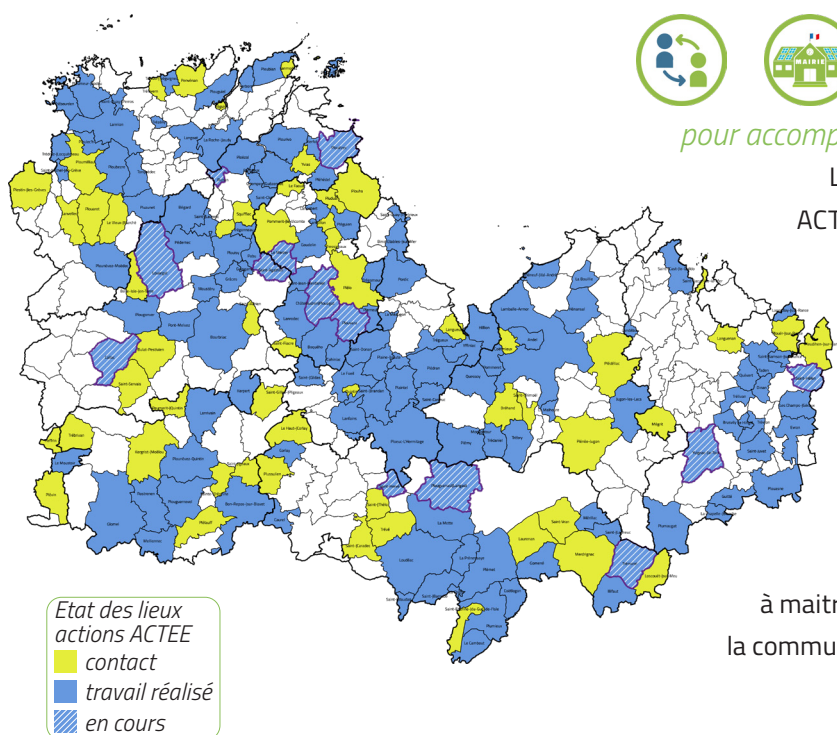
Des alertes mails à destination des membres ont aussi été mises en place pour les prévenir la veille d'un jour de forte tension pour effacer et/ou réduire leurs consommations durant cette journée.

Cette action permet également de modifier les coefficients de capacité du groupement et donc de réduire la facture énergétique.

➔ Des actions en faveur de l'effacement électrique

Le SDE22 a été lauréat du programme Eff'ACTE porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) visant à accélérer le développement de l'effacement dans les collectivités. L'effacement peut contribuer à limiter les risques de saturation des réseaux en période hivernale et générer de nouvelles retombées financières et économiques pour les collectivités locales.

Grâce à ce programme, le SDE22 a bénéficié d'un soutien financier pour faire réaliser par des bureaux d'étude spécialisés 6 audits d'effacement électrique pour des collectivités du département. L'objectif de ces audits est de détecter si un bâtiment présente un potentiel d'effacement à valoriser auprès d'un agrégateur. Suite à ces audits, 3 collectivités ont contractualisé pour leur site (station d'épuration) avec un agrégateur pour ce type de contrat. Un bilan sera réalisé après une année de fonctionnement.



Le patrimoine bâti

➔ De nouveaux fonds ACTEE

pour accompagner la rénovation du patrimoine communal

Le SDE22 est à nouveau lauréat d'un appel à projets ACTEE+ CHENE saison 4 pour poursuivre la dynamique et renforcer son accompagnement auprès des collectivités engagées en faveur de la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti. Grâce à ces financements, le SDE22 pourra recruter un nouvel économe de flux et réaliser près de 60 audits énergétiques en 2025. D'autres financements ont aussi été obtenus pour 2 communes pour des phases d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre ainsi que pour la commune de Plancoët qui s'engage dans la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

►► Décembre

A Louargat, l'école fait sa rénovation énergétique

Dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), le SDE22 a accompagné la commune de Louargat pour réaliser la rénovation énergétique de son école primaire et maternelle des Deux Ménés. La commune a pu bénéficier d'un accompagnement technique et financier. Pour respecter les objectifs du dispositif Éco Énergie Tertiaire, il convenait de réduire d'au moins 60% les consommations énergétiques de l'école à l'horizon 2050. Les élus de Louargat ont fait le choix d'atteindre 65% d'économies d'énergie à l'horizon 2026.

La commune avait sollicité le SDE22 en 2021 pour réaliser un audit énergétique sur le groupe scolaire. Cet audit a permis de mettre en évidence un potentiel de gain sur les consommations énergétiques de plus de 60%. La commune a donc sollicité le SDE22 pour lancer ce projet de rénovation. A ce jour, la première tranche de travaux (école maternelle) est finalisée et la deuxième tranche a démarré au printemps 2025 pour la partie école primaire.

Vous pouvez visionner une vidéo présentant ce projet sur la chaîne Youtube du SDE22 (chaîne accessible via la page d'accueil du site www.sde22.fr ► cliquez sur le logo youtube en haut de page).



➔ Relations partenariales

Le SDE22 poursuit ses relations avec les structures locales d'ingénierie pour intervenir en complémentarité au service des communes du département. Ainsi de nouvelles conventions de partenariat ont été signées avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint Briec (ALEC) et l'Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne (ALECOB). Des revues de projet ont été mises en place avec l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC22).

Le SDE22 participe aussi à la Communauté des Animateurs de Réseaux Tertiaire Énergie (CARTE) qui regroupe les réseaux de Conseillers en Énergie Partagés (CEP), les économes de flux ACTEE, les conseillers en transition écologique et énergétique en santé et les économes de flux en Université.



La mobilité électrique



Conformément au Schéma Mobilités élaboré en 2023, le SDE22 a poursuivi, avec l'appui des communes concernées, l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques pour répondre aux besoins des usagers.

En 2024, le SDE22 a poursuivi le déploiement de son réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques. 13 bornes ont ainsi été mises en service à Trélivan, Hénon, Pléneuf-Val-André (3 bornes), Pommerit-le-Vicomte, Fréhel, Trédrez-Locquémeau, Loudéac, Plénée-Jugon (2 dont 1 super chargeur), Châtaudren-Plouagat (2 dont 1 super chargeur).



210 bornes en 2024
(+13 bornes installées en 2024,
dont 2 super-chargeurs)

En 2024, 62 087 recharges ont été effectuées sur le réseau, ce qui représente l'équivalent de 6,7 millions de km parcourus et 669 tonnes équivalent CO₂ non rejetées.

Les Syndicats Départementaux d'Énergie du Grand Ouest (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée) ont mis en commun leurs réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques au sein du service de mobilité Ovest Charge.

Le top 3 des bornes de recharge pour véhicules électriques les plus utilisées en Côtes d'Armor en 2024

- 1 ➔ Dinan, place Duguesclin : 1 649 recharges
- 2 ➔ Saint-Brieuc, rue des Promenades : 1 658 recharges
- 3 ➔ Perros-Guirec, place de l'Hôtel de Ville : 1 556 recharges

Pour connaître le tarif des bornes de charge en Côtes d'Armor, rendez-vous sur :

www.sde22.fr/bornes-de-charge-pour-vehicules



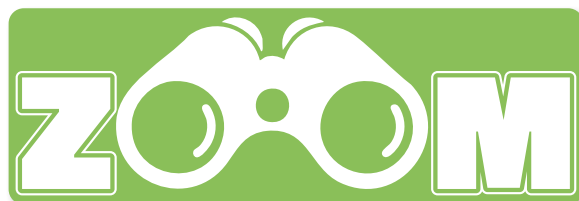
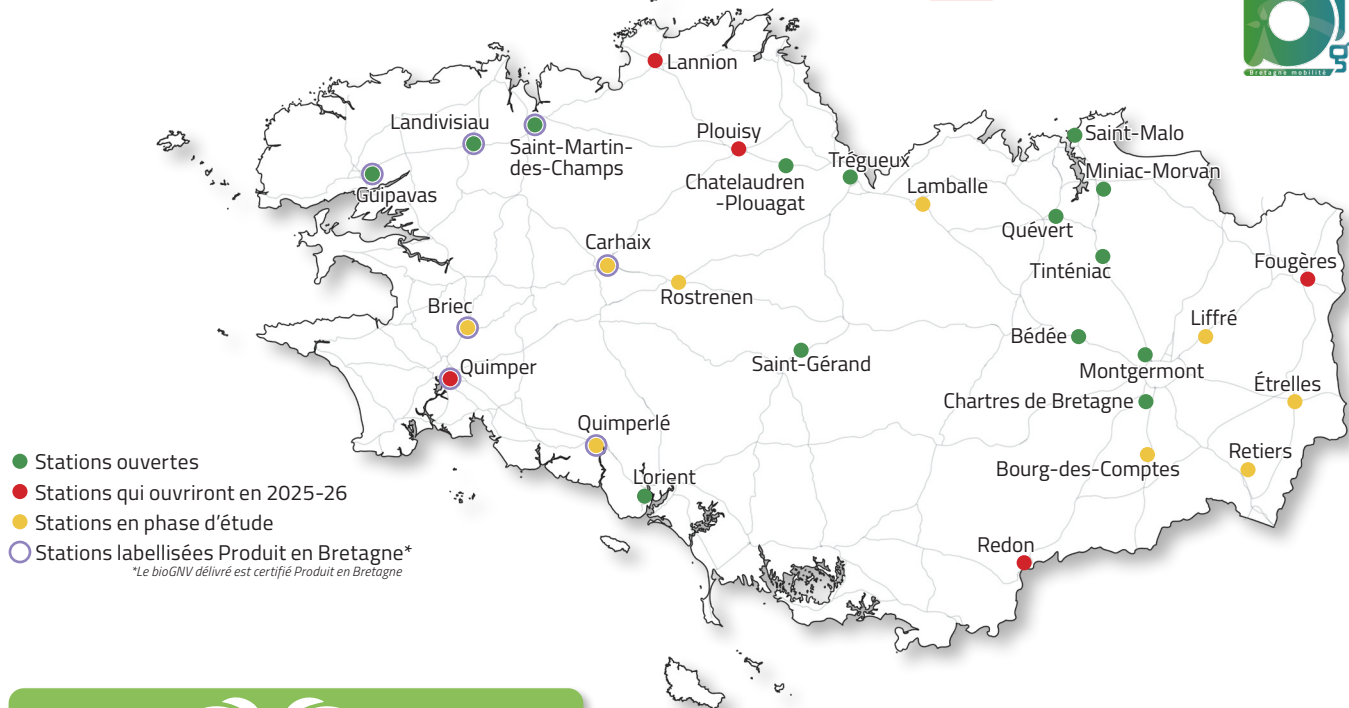
►► **Avril**

Une station multi-énergies à Châtaudren-Plouagat

Une station multi-énergies a été inaugurée sur la zone de Kerabel, à Châtaudren-Plouagat. La station Gaz Naturel Véhicules (GNV/BioGNV) dispose de quatre pistes de distribution rapides de carburant disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour les particuliers et les professionnels, qui peuvent contractualiser avec la SEM Énergies 22.

Pour la mobilité électrique, un super chargeur (borne ultra-rapide) de 184 kW et une borne dite "accélérée" de 47 kW (gestion dynamique de la répartition de la puissance en cas de recharges simultanées) est à la disposition des automobilistes.

Vous pouvez visionner une vidéo présentant la station sur la chaîne Youtube du SDE22 (chaîne accessible via la page d'accueil du site www.sde22.fr).



Le SDE22 agit aussi en faveur de la décarbonation de sa flotte de véhicules.
Sur 33 véhicules en service dans le parc du Syndicat, en 2024 :

- 8 électriques,
 - 2 hybrides rechargeables
 - 16 au bioGNV (Gaz Naturel Véhicule)
- (chiffres arrêtés au 29/04/2025)



La transition **énergétique**

La production d'énergie éolienne



► Octobre

Un partenariat pour co-développer des projets photovoltaïques et éoliens en Côtes d'Armor

La collaboration entre la SEM Énergies 22 et IEL marque une nouvelle étape dans le développement des énergies renouvelables en Bretagne. Les deux structures ont choisi d'unir leurs expertises pour mener à bien des projets combinant photovoltaïque et éolien, avec pour objectif de renforcer la production d'énergie verte sur le territoire des Côtes d'Armor.



La production d'énergie photovoltaïque



Poursuite de l'implication de la SEM Énergies 22 dans les unités importantes de production

➔ Des ombrières photovoltaïques à Lannion

La SEM Énergies 22 a initié un projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la Maison des Sports de Park Nevez, à Lannion. Confiés à l'entreprise Quénéa de Carhaix, les travaux ont démarré en juin 2024, et ont duré deux mois. La centrale de Park Nevez compte 228 panneaux solaires, générant une puissance installée de 99,18 kW crête, et permettant une production annuelle estimée à 100 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 32 foyers (hors chauffage). L'électricité produite sera injectée directement dans le réseau. Coût total de l'installation : 179 745 € HT, financés par la SEM Énergies 22.



Autres énergies



Poursuite du projet de méthanisation sur le site du SMITRED à Pluzunet afin de proposer une solution de valorisation des déchets organiques qui seront collectés dans le cadre de la mise en place de la loi AGECE (anti-gaspillage et économie circulaire).

en bref

Une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 250kWc a été construite sur le site de la Fondation Bon Sauveur, de Bégard. La SEM Énergies 22 a assuré l'Assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre avec la réalisation des études d'avant-projet, de la déclaration préalable, du dossier de consultation des entreprises, l'aide à la sélection des entreprises et le suivi de chantier jusqu'à la réception des travaux.

Dominique Ramard, Président du SDE22, et Christian Coail, Président du Département des Côtes d'Armor, ont inauguré les ombrières photovoltaïques des aires de covoiturage, sur les communes d'Hillion et Yffiniac. Ce chantier a été réalisé dans le cadre de la SPLET'Armor (Société Publique Locale Énergies et Territoires d'Armor) avec l'appui technique et financier de la SEM Énergies 22. Composée de 1 232 panneaux, cette centrale permet une production annuelle estimée à environ 500 MWh, soit la consommation annuelle de 220 personnes (hors chauffage).



➔ Installation de panneaux photovoltaïques sur le collège Yves Coppens de Lannion

880 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture du collège Yves Coppens de Lannion. Ce projet a été étudié et accompagné par la SPLET'Armor en 2024. C'est l'une des premières réalisations concrètes sur un bâtiment propriété du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

En 2024, pour l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture du collège Yves Coppens à Lannion.

► La SPLET'Armor a :

- ➔ mené des études de dimensionnement
- ➔ accompagné la passation des marchés
- ➔ suivi le chantier
- ➔ appuyé les services du Conseil Départemental.

L'entrée en production de cette installation photovoltaïque est effective depuis le printemps 2025.

► La SPLET'Armor a également réalisé un audit sur 130 sites du Conseil Départemental (bâtiments, parkings, aires de covoiturage). Il a permis à la collectivité de prioriser ses actions afin de se conformer aux obligations de solarisation de ses bâtiments, définies par la loi APER, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.



Qu'est-ce que la SPLET'Armor ?

C'est une **Société Publique Locale** qui intervient auprès des collectivités publiques actionnaires pour réaliser des études et réalisation de projets d'énergies renouvelables et dans un premier temps plus spécifiquement sur des projets photovoltaïques.

Qui compose la SPLET'Armor ?

Des collectivités à la création : **le SDE22 et le Conseil Départemental des Côtes d'Armor**

Les EPCI intègrent progressivement la Société.

Les Communes pourront également acquérir des actions pour être membres, lorsqu'elles auront des projets à faire réaliser par la SPLET'Armor.

La production d'énergies renouvelables

➔ Dispositif des Générateurs

En 2024, le SDE22 a contribué avec l'ensemble des partenaires (membres du PEBreizh, Breizh ALEC, Atlansun, France Renouvelables) à une nouvelle candidature déposée auprès de l'ADEME et de la Région Bretagne pour poursuivre les actions engagées dans le cadre du programme "Les Générateurs". En effet, les collectivités ont encore besoin d'un accompagnement pour faire émerger des projets d'énergies renouvelables sur leur territoire.

La **concession** électrique

Audit Enedis sur les raccordements producteur



Dans le contexte d'une hausse significative des demandes de raccordement producteur auprès d'Enedis, un audit a été commandé au niveau du PEBreizh avec le cabinet AEC pour contrôler le concessionnaire sur le processus des raccordements producteur en moyenne (HTA) et basse tension (BT) en 2021-2022. Deux études ont été menées, l'une globale sur l'ensemble des raccordements producteur avec les délais et la gestion de la file d'attente et un audit détaillé sur un échantillon de 20 affaires. Il en ressort que les affaires basse tension (BT) sont globalement bien gérées avec des délais respectés mais qu'il est difficile d'évaluer la gestion des affaires moyenne tension (HTA) à cause des dates de jalonnement transmises par Enedis, jugées trop peu fiables.

Contrôle du plan pluriannuel d'investissement d'électricité (PPI)

Le compte rendu d'activité de concession 2023 (CRAC) fait apparaître l'avancement du plan pluriannuel d'investissement 2023-2026 qui figure dans le contrat de concession d'électricité. Le SDE22 a contrôlé le chiffrage fait par Enedis en termes de réalisation technique et de dépenses. Des écarts ont été constatés sur les 2 volets et il a été convenu qu'Enedis publie une nouvelle version du CRAC avec les valeurs corrigées. La dépose de fils nus passe, par exemple, de 16,4 km à 13,9 km et l'ajout d'Organe de Manœuvre Télécommandé (OMT) de 5 unités posées à 3.



Informatique et Cartographie

Le système d'information du syndicat poursuit sa mutation



Le système d'information du SDE22 fête son quart de siècle. Malgré des adaptations régulières pour faire face à l'élargissement des missions du Syndicat et à la croissance des effectifs, l'âge est là, et le SDE22 ne pouvait plus faire l'économie d'une évolution en profondeur, tant sur le plan matériel que sur celui des applications informatiques.

S'agissant des équipements, 2023 et 2024 ont permis la mise en place d'une salle informatique à l'état de l'art, la réfection complète du réseau local, et le remplacement des ordinateurs centraux et individuels.

Sur le plan applicatif (gestion du patrimoine, de la maintenance et des affaires), la migration se poursuit vers la suite applicative Next, éditée par la société SIRAP, présente dans de nombreux syndicats d'énergie.

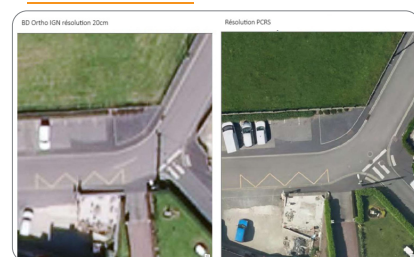
A la clé, une application web accessible à tous (adhérents, entreprises, concessionnaires...), des processus métiers optimisés et sécurisés, et une meilleure visibilité sur le patrimoine et les affaires (réseaux, éclairage public, bornes de recharges de véhicules électriques, installations photovoltaïques, stations GNV...).

Le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Le fond de plan commun (PCRS) est finalisé. Initié en 2020, ce projet est le fruit d'un partenariat entre les intercommunalités du territoire, le Conseil Départemental, le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable, Enedis et le SDE22. Il a également bénéficié d'une subvention européenne d'un million d'euros au titre du REACT-EU.

Le département est entièrement couvert par une orthophotographie très haute résolution de précision 10 cm. En 2024, les zones plus denses ont été couvertes par une donnée complémentaire vecteur issue des prises de vue aériennes.

Les cas d'usages sont multiples (aménagement de voirie, pilotage des secours, gestion des cimetières, études liées à l'habitat...) Le PCRS est accessible via la plateforme sig.sde22.fr ou par une mise à disposition de flux cartographique (image ou vecteur). Sa mise à jour en continu va être le garant de sa pérennité. Pour cela, les aménageurs de la voirie vont avoir un rôle important à jouer.



Les finances 2024



Pour accompagner la dynamique de développement du SDE22, le pôle Administration, Finances et Ressources Humaines se structure et se renouvelle. Avec l'augmentation des flux financiers liés à la montée en charge des travaux et des nouveaux services, le pôle fait face à de nouveaux défis.

Sur le plan humain, l'équipe évolue avec quatre départs en retraite et cinq arrivées, renforçant ainsi son efficacité et sa capacité d'action.

Les dépenses et recettes réelles 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 20 666 820 €

Taxe sur l'électricité	13 138 173 €
Redevance de concession	2 425 472 €
Participation des communes et EPCI pour maintenance EP ⁽¹⁾	2 102 735 €
Autres recettes	1 883 610 €
Autres produits de gestion courante	1 116 830 €

4 908 822 €	Charges de personnel et frais assimilés
2 363 564 €	Entretien éclairage public
1 585 877 €	Charges générales
1 199 113 €	Reversement taxe sur l'électricité
1 167 094 €	Autres dépenses
279 630 €	Achats d'énergie

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 11 504 100 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 34 239 338 €

Participation du FACÉ ⁽²⁾	14 661 428 €
Participation des collectivités	10 904 770 €
Autres participations	4 476 924 €
FCTVA	1 447 651 €
Avances et opérations compte de tiers	1 328 639 €
Remboursement avance au compte courant associés SEM	830 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	541 427 €
Participation en capital SPLET'Armor	48 500 €

40 363 563 €	Travaux
2 654 000 €	Participations (SEM, ⁽²⁾ SPLET ⁽³⁾)
1 609 657 €	Divers
281 048 €	Emprunts et dettes assimilées

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 44 908 269 €

Présentation des recettes et dépenses par activité

Recettes		Dépenses
26 757 160 €	Infrastructures et Réseaux	28 746 055 €
9 300 980 €	Éclairage Public et Patrimoine	14 267 976 €
553 745 €	Mobilités	817 436 €
845 096 €	Efficacité énergétique	837 484 €
137 667 €	Production EnR	188 387 €
878 500 €	Participations (SEM, SPLET)	2 654 000 €
16 433 010 €	Moyens transversaux	8 901 030 €
54 906 158 €	TOTAL	56 412 368 €

⁽¹⁾ EP = éclairage public

⁽²⁾ FACÉ = fonds d'aide aux collectivités pour l'électrification rurale ■ ⁽³⁾ SEM = société d'économie mixte ■ ⁽⁴⁾ SPLET = voir page 15

Les *moyens humains*

86 agents au 31 décembre 2024

50 hommes et 36 femmes ■ 2 apprentis

4 départs à la retraite

Evelyne Bouillard - Pôle administration, finances et ressources humaines

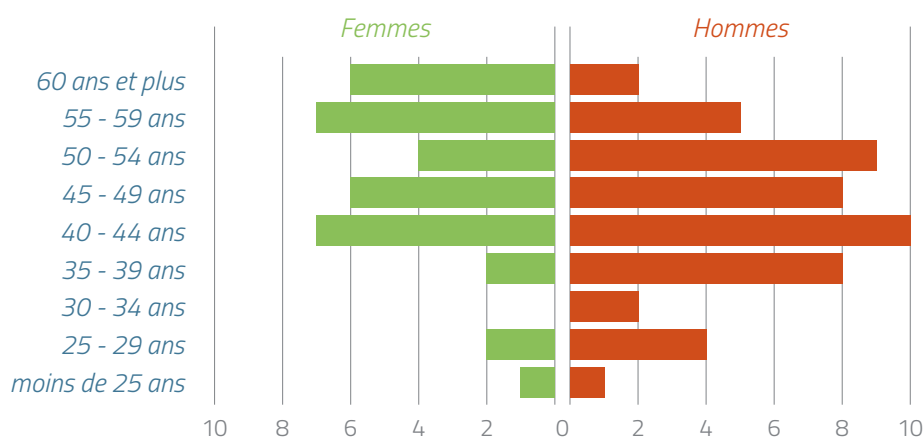
Chantal Odie - Pôle administration, finances et ressources humaines

Catherine Ruaud - Pôle infrastructures et réseaux

Christine Hourdin - Pôle administration, finances et ressources humaines



Pyramides des âges du SDE22



14
arrivées
en 2024

Pôle administration et finances ■ Aurélie MOREL ■ Chantal ROCABOY ■ Hélène SOHIER ■ Jean-Guillaume TRAON

Pôle transition et usages énergétiques ■ Anaël ALLENOU ■ Jessica CARRIOU ■ Guénola MOISAN

Pôle travaux et études ■ Anthony AUFFRET ■ Maxime CHAPELAIN ■ Alexandre ROHOU

Pôle direction ■ Anne LEROUX-CONTER

Service informatique ■ Olivier GLÂTRE

Apprentissage ■ Léo BERNIER (énergie) ■ Axelle BERGOT (communication)

Les Lettres d'information

Le SDE22 diffuse auprès des agents, des élus, des mairies et de l'ensemble de ses partenaires une lettre d'information, qui reprend **l'actualité et les temps forts** du Syndicat.



Les réseaux sociaux

Le SDE22 est présent sur le réseau **LinkedIn**. Ce média permet d'informer sur les événements et les rencontres organisés par le Syndicat, sur les travaux, sur les chantiers en cours...

Le compte LinkedIn du SDE22 compte près de 1 500 abonnés.



Les vidéos du SDE22

Vous pouvez retrouver sur notre page YouTube (<https://www.youtube.com/@SDESDE-if3nb>) les dernières vidéos publiées par le SDE22 (reportages, webinaires...)



Le service communication du SDE22 vient en appui des différents services de la collectivité. Il **organise** les différentes manifestations liées aux activités du Syndicat et **conçoit en interne** ses propres documents et concepts graphiques. Il est également amené à intervenir pour la SEM Énergies 22 et la SPLET'Armor.

Le classeur des missions

En 2024, le SDE22 a édité un "classeur des missions et des interventions". Cet outil est au service des élus et des agents des collectivités dans leurs projets de modernisation ou d'adaptation des réseaux électriques, d'éclairage public, de gaz et de télécommunications, mais aussi dans le domaine de la transition énergétique : maîtrise des consommations d'énergies, production d'énergies renouvelables locales sur vos territoires, décarbonation de la mobilité...

Pour chaque type d'intervention, ce classeur détaille l'accompagnement proposé par le SDE22, les interlocuteurs privilégiés et les modalités financières associées à chaque projet.

Les différentes thématiques abordées feront l'objet de mises à jour régulières, au fur et à mesure que de nouvelles informations ou de nouvelles réglementations apparaissent.

L'ensemble de ce classeur des missions et des interventions est à retrouver sur le site internet du SDE22 - **www.sde22.fr** - sous la rubrique "Classeur des missions".

Chaque chapitre, sous chapitre ou fiche thématique sont téléchargeables et imprimables.



Le site internet

Retrouvez toute l'actualité du SDE22, ses missions et ses activités, les documents juridiques, l'accès à l'intranet, les organigrammes avec les contacts utiles.

www.sde22.fr

De nombreux documents sont téléchargeables depuis notre site.



Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor

53, boulevard Carnot, CS 20426, 22004 Saint-Brieuc Cedex 1

☎ 02.96.01.20.20 - ✉ sde22@sde22.fr - www.sde22.fr